Taubira comparée à un singe : l'ex-candidate FN sera rejugée à Cayenne ce vendredi (Maj)

07/04/2015 à 22h53

07/04/2015

Ce vendredi se jouera le nouvel épisode du procès d'Anne Sophie Leclère condamnée à 9 mois ferme et 50 ooo euros d'amende pour avoir momentanément partagé sur sa page Facebook un photomontage de la garde des Sceaux, la montrant à côté d'un bébé singe, avec les mentions : Taubira à 18 mois, Taubira maintenant.

06/03/2015

L'affaire restera en Guyane, le département dont est originaire Christiane Taubira. La Cour de cassation a rejeté la demande de dépaysement présentée par Anne-Sophie Leclère, l'ex-candidate du FN aux municipales à Rethel dans les Ardennes..

Le Parisien